

**EN CAS D'ALERTE CHIMIQUE, DE DÉVERSEMENT, DE FUITE, D'INCENDIE, D'EXPOSITION OU D'ACCIDENT, TÉLÉPHONER  
EN TOUT TEMPS AU 1 800 561-8273 OU À CHEMTREC AU 1 800 424-9300**

## 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET RENSEIGNEMENTS SUR LA COMPAGNIE

### FABRIQUÉ POUR:

LES PRODUITS AGRI-UNIS CANADA INC.  
789 Donnybrook Drive • Dorchester, Ontario N0L 1G5

**24 h sur 24** : 1-800-561-8273

**Urgences médicales — Prosar** : 1-800-301-7976

**Autre numéro d'urgence Canutec** : 1-613-996-6666 (frais virés)

**NOM CHIMIQUE** : Nitrate de potassium, phosphate monopotassique et micronutriments

**USAGES DU PRODUIT** : Mélange d'engrais chimique inorganique

**N° ENR** : Sans objet

**N° FS** : 62538-09-UAP

**Révisions à la FS** : Nouvelle

**Date de publication** : 05/01/09

**Remplace** : Nouvelle

## 2. IDENTIFICATION DES RISQUES

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS – AVERTISSEMENT** – Nocif s'il est avalé, inhalé ou absorbé par la peau. Peut causer des irritations à la peau et aux yeux. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter de respirer les poussières ou vapeurs. Utiliser dans un endroit bien ventilé. Il est conseillé de porter de l'équipement de protection pour les yeux et des gants lors de la manipulation du produit non dilué. Bien se laver après avoir manipulé le produit. Cet engrais soluble à l'eau est dérivé du nitrate de potassium, du phosphate monopotassique, du borate de sodium, de chélates de cuivre de l'EDTA (l'acide éthylènediaminetétracétique), du fer, de manganèse, de zinc et de molybdate de sodium.

Ce produit est une bleu-coloré prill granuleux avec aucune odeur. Les principales voies d'entrée sont le contact avec les yeux et avec la peau.

## 3. COMPOSITION, RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

<u>Ingrédients chimiques</u>	<u>Pourcentage selon le poids</u>	<u>N° de CAS</u>	<u>VLE (unités)</u>
Azote total (N) (total)	6,00	Mélange	non inscrit
Phosphate disponible (P <sub>2</sub> O <sub>5</sub> )	25,00	Mélange	non inscrit
Potasse soluble (K <sub>2</sub> O)	38,00	Mélange	non inscrit
Bore (B) (réel)	0,02	Mélange	non inscrit
Cuivre (C) (réel)	0,05	Mélange	non inscrit
Fer (Fe) (réel)	0,15	Mélange	non inscrit
Manganèse (Mn) (réel)	0,05	Mélange	non inscrit
Molybdène (Mo) (réel)	0,0005	Mélange	non inscrit
Zinc (Zn)	0,15	Mélange	non inscrit
Sels d'engrais et ingrédients inertes	Reste		

## 4. PREMIERS SOINS

**Contact avec la peau** : Enlever les vêtements contaminés. Bien rincer la peau et les cheveux avec de l'eau et du savon. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Si l'irritation persiste, obtenir des soins médicaux.

**Contact avec les yeux** : Rincer les yeux à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en tenant les paupières ouvertes afin d'aider à évacuer le produit. Obtenir des soins médicaux.

**Ingestion** : Ne pas induire le vomissement. Boire 1-2 lunettes de lait ou d'eau (ne pas dépasser 15 millilitres par le kilogramme dans un enfant). Appeler un médecin immédiatement ou centre de contrôle de poison de contact.

**Inhalation** : Enlever à l'air frais. Si la respiration est difficile, administre de l'oxygène; si respirant des arrêts, administrer la respiration artificielle. Obtenir l'attention médicale immédiatement.

**POUR TOUTE URGENCE MÉDICALE CONCERNANT CE PRODUIT, COMPOSER LE 1 800 301-7976.** Avoir l'étiquette ou le contenant du produit à portée de la main lors d'un appel au centre antipoison ou à un médecin ou au moment d'obtenir des soins médicaux.

**NOTE AU MÉDECIN** : Il n'y a aucun antidote connu, traiter selon les symptômes.

## 5. TECHNIQUES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**POINT D'ÉCLAIR (MÉTHODE)** : Ne produira pas d'étincelles.

**LIMITES D'INFLAMMABILITÉ (LII ET LSI)** : Non établies

**AGENTS D'EXTINCTION** : Considéré non combustible, utiliser le moyen approprié pour combattre le feu environnant. Produit chimique sec, dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), mousse, eau pulvérisée ou brouillard.

**PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX** : Peuvent inclure, sans s'y limiter, des vapeurs d'oxydes de carbone, d'ammoniac, d'oxydes d'azote, d'oxydes de phosphore, d'acide cyanurique et autres asphyxiants.

**TECHNIQUES SPÉCIALES EN CAS D'INCENDIE** : Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants exposés aux flammes. Demeurer à contrevent du feu. Éviter de respirer la fumée. Porter un équipement respiratoire en circuit fermé doté d'un dispositif de protection complet.

**RISQUES PARTICULIERS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION** : Les poussières ou vapeurs peuvent voyager vers une source d'inflammation et faire un retour de flamme.

**6. DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS****MESURES À PRENDRE EN CAS DE FUITES OU DE DÉVERSEMENTS :**

Éviter de respirer les poussières. Balayer les déversements secs immédiatement et les transférer dans des contenants appropriés pour une application terrestre possible selon les directives de l'étiquette ou pour une élimination appropriée. Consulter les règlements locaux, provinciaux ou fédéraux en vigueur concernant l'élimination appropriée du produit.

**ATTENTION :** Éviter que les déversements et les lavures de ceux-ci ne contaminent les égouts municipaux ou les cours d'eau.

**7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE**

**MANIPULATION :** Se laver les mains avant de boire et de manger, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes. Retirer immédiatement ses vêtements si les pesticides se sont infiltrés à l'intérieur. Ensuite, se laver à fond et enfiler des vêtements propres. Enlever l'ÉPI immédiatement après avoir manipulé ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les enlever. Dès que possible, bien se laver et mettre des vêtements propres.

**ENTREPOSAGE :** Garder hors de la portée des enfants et des animaux. Conserver le produit dans son contenant d'origine seulement. Entreposer dans un endroit frais et sec et éviter la chaleur excessive. Ouvrir les contenants avec soin. Après utilisation partielle, plier et rouler les sacs et s'assurer que les contenants sont fermés hermétiquement. Ne pas contaminer l'eau, les aliments destinés à la consommation humaine ou animale lors de l'entreposage ou de l'élimination du produit.

**8. EXPOSITION/ PROTECTION PERSONNELLE**

**MESURE D'INGÉNIERIE :** Non requise en temps normal. Si l'odeur est trop forte, bien ventiler les lieux.

**PROTECTION RESPIRATOIRE :** Non requise en temps normal, si les vapeurs ou les bruines excèdent les niveaux acceptables, porter un respirateur NIOSH/MSHA approuvé contre les vapeurs organiques avec des cartouches pour filtrer les vapeurs, la poussière, le brouillard et la fumée.

**PROTECTION DES YEUX :** Lunettes protectrices contre les agents chimiques ou lunettes de protection laminées.

**PROTECTION DE LA PEAU :** Porter des vêtements de protection : chemise à manches longues et pantalon, chaussures et chaussettes. Porter des gants en caoutchouc ou résistant aux agents chimiques.

	PEL-TWA sur 8 heures selon OSHA	TLV-TWA selon ACGIH
Particules nuisibles	15 mg/m <sup>3</sup> (poussières totales)	non inscrit

**9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

**APPARENCE ET ODEUR :** Ce produit est un bleu-coloré prill granuleux avec aucune odeur

**SOLUBILITÉ :** Complète

**POIDS SPÉCIFIQUE (EAU = 1) :** 1,0 g/ml

**MASSE VOLUMÉTRIQUE APPARENTE :** 1000 kg/m<sup>3</sup>      **pH:** 6,5 (solution 1 %)

**TENSION DE VAPEUR (mm) :** Non établie

**POINT D'ÉBULLITION :** Non établi

**POURCENTAGE DE VOLATILITÉ :** Non établi

**TAUX D'ÉVAPORATION :** Non établi

Remarques : Ces données physiques constituent des valeurs typiques basées sur le matériel mis à l'essai, mais peuvent varier d'un échantillon à l'autre. Les valeurs typiques ne doivent pas être interprétées comme étant une analyse garantie d'un lot particulier ou les caractéristiques du produit.

**10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

**STABILITÉ :** Stable

**CONDITIONS À ÉVITER :** Chaleur excessive

**SUBSTANCES INCOMPATIBLES :** Acides et bases forts.

**PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX :** Peuvent inclure, sans s'y limiter, des oxydes de carbone, de l'ammoniac, des oxydes d'azote, des oxydes de phosphore, de l'acide cyanurique et d'autres asphyxiants.

**POLYMÉRISATION DANGEREUSE :** Ne se produira pas.

**11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

**Toxicité orale aiguë LD<sub>50</sub> (rat mâle) :** > 2 000 mg/kg

**Toxicité cutanée aiguë LD<sub>50</sub> (lapin) :** Non établie

**Irritation des yeux (lapin) :** Cause de l'irritation

**Irritation cutanée (lapin) :** Peut causer de l'irritation

**Inhalation CL<sub>50</sub> (rat femelle) :** Non établie

**Sensibilisation cutanée (cobaye) :** Non établie

**Potentiel carcinogène :** Aucun inscrit dans OSHA, NTP, IARC ou ACGIH.

**Organes ciblés :** Aucun connu.

**12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES**

Ne pas appliquer directement dans l'eau, dans les zones où de l'eau de surface est présente ou dans les zones intertidales sous la ligne normale des hautes eaux. Ne pas contaminer l'eau en nettoyant l'équipement ou en disposant des déchets.

**13. ÉLIMINATION**

Ne pas réutiliser les contenants pour quelque usage que ce soit. Vider complètement le sac dans les équipements prévus à cet effet. On doit disposer du contenant dans un site de collecte de contenants. Communiquer avec le détaillant/distributeur local pour connaître l'emplacement du site de collecte le plus proche. Avant d'y apporter le contenant, rendre le contenant inutilisable pour un usage ultérieur. S'il n'y a pas de site de collecte de contenants dans la région, disposer du contenant conformément aux exigences provinciales. Pour plus de renseignements sur l'élimination de produit inutilisé ou superflu, contacter le fabricant ou l'organisme de réglementation provincial. Ne pas contaminer l'eau, les aliments destinés à la consommation humaine ou animale lors de l'entreposage ou de l'élimination du produit.

**14. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT**

Description TDM/DOT : NON RÉGLEMENTÉ.

Classification fret transporté par voie de surface É.-U. : COMPOSÉS D'ENGRAIS (ENGRAIS MANUFACTURÉS) NOI, SEC; (NMFC 50320 ; SUB 5 : CLASSE : 50)

Description IMDG : NON RÉGLEMENTÉ.

Consulter la réglementation de l'OACI/IATA pour obtenir les exigences relatives au transport aérien.

**15. RÉGLEMENTATION****Classement des dangers selon la NFPA et la HMIS**

NFPA		HMIS
1 Santé	0 Moindre	1 Santé
0 Inflammabilité	1 Légère	0 Inflammabilité
0 Instabilité	2 Modérée	0 Réactivité
	3 Élevée	H ÉPI
	4 Grave	

**Classement des dangers/signalement SARA**

Catégorie de danger SARA III :	Immédiat	<u>  O  </u>	Feu	<u>  N  </u>	Relâchement soudain de la pression	<u>  N  </u>
	Différé	<u>  N  </u>	Réactif	<u>  N  </u>		

Quantité à déclarer selon U.S. CERCLA : Non inscrit

SARA, Titre III, section 313 : Non inscrit

Inscription au registre RCRA : Non inscrit

Proposition 65 de la Californie : Non inscrit

**16. AUTRES INFORMATION**

STATUT DE LA FS : Nouvelle.

PRÉPARÉ PAR : Services des marques et affaires réglementaires

RÉVISÉ PAR : Services de réglementation et de l'environnement

@Jolt est une marque de commerce déposée de Les produits Agri-Unis Canada Inc

@Nortrace est une marque de commerce déposée de Loveland Products, Inc.

**Limitation de responsabilité :** Cette fiche signalétique a été rédigée à titre d'information sur les matières constitutives identifiées dans le présent document et ne fait pas référence à l'emploi de celles-ci en combinaison avec tout autre matière ou procédé. Aucune garantie, implicite ou explicite, n'est donnée en ce qui concerne l'exhaustivité ou l'exactitude courante des renseignements contenus dans cette fiche signalétique, et Les Produits Agri-Unis Inc. n'assume aucune forme de responsabilité que ce soit découlant de l'usage de ces renseignements. Cette fiche signalétique n'est pas une garantie de sécurité. Les utilisateurs ont la responsabilité de s'assurer qu'ils détiennent tous les renseignements nécessaires pour utiliser de façon sécuritaire le produit décrit dans cette fiche signalétique pour leur usage particulier.